

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 20 Juin 2018

Date de convocation : 15 juin 2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 17

Procurations : 2

L'an deux mille dix-huit, le vingt juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

EXCUSÉS : Michèle NAVARRO, Georges GUILHAMET

PROCURATIONS : Georges GUILHAMET à Martine BERT, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

## DÉLIBÉRATION N° 2018-35 : Extension du réseau EDF - Vettorel

M. le Maire explique à l'assemblée que M. Kevin Vettorel a déposé un permis de construire (PC 06406818N0006) pour une partie de la parcelle I 502.

Une extension du réseau ERDF est nécessaire pour alimenter cette parcelle.

Selon les estimations du SDEPA, le coût des travaux s'élèverait à 15 095 € HT. Les travaux peuvent être portés par la commune et seraient donc financés à hauteur de 80%. Le reste à charge de la commune serait remboursé par le pétitionnaire au moyen d'une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**DÉCIDE** de demander au SPEDA d'engager les travaux pour l'extension de réseau pour la parcelle I 502 partie,

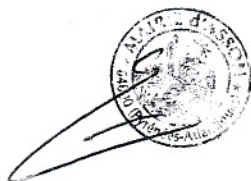
**AUTORISE** le Maire à signer une convention avec le pétitionnaire pour le remboursement du reste à charge de la commune et tout document afférent à ce dossier,

**PRÉCISE** que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
Pour copie conforme,  
Le Maire



acte certifié exécutoire

Par publication ou notification le 26/06/2018

Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/06/2018